

N° : FAC00000147

Date : 20/05/2025

N° client : CLT000000006

Groupement GPT EMPL DU CELILOT

Chez Mme BRU Martine
100 Chemin du plateau
Béars
46090 - ARCAMBAL
Siret : 50225958300016

SARL SOPPA

430 av Jean Jaures
46000 CAHORS

Port. : 0628534401
Email : gecelilot@gmail.com
Madame Leïla MOLES

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000015 -Journée saisie PAC 2025 1/04 au 15/05	29,00		152,00 €	0,00%	4 408,00 €	20,00%
ART00000016 -Journée préparation et formation avant le 01/04	11,00		152,00 €	0,00%	1 672,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	6 080,00 €	20,00%	1 216,00 €

Total HT 6 080,00 €

TVA 1 216,00 €

Total TTC 7 296,00 €

Règlement

Virement

Echéance(s)

7 296,00 € au 01/07/2025

Coordonnées bancaires

Nom GROUPEMENT EMPLOYEUR DU CELILOT
IBAN FR76 1120 6000 8366 9122 0436 387
BIC AGRIFRPP812

FACTURE A VISER PAR *Ph*
Date d'envoi : *26/05/25*
Bon à payer
Signature *[Signature]*

Virement de 7296,00 €

Le montant total s'élève à sept mille deux cent quatre-vingt-seize euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).